



Attirez et fidélisez des talents supérieurs en offrant des avantages supérieurs

T · E · M I R A D O R

E NOS STRATÉGIES, SOURCE DE VOTRE PROSPÉRITÉ DEPUIS 1972

Des employés créatifs et innovateurs forment le moteur de toute entreprise exceptionnelle. Sans eux, il n’y a ni rêve à poursuivre, ni nouveaux produits à lancer, ni croissance des profits. Il faut toutefois savoir se démarquer de la concurrence afin de les attirer!

De nos jours, avec tant d’entreprises qui cherchent à recruter les candidats les plus qualifiés, il est judicieux de positionner votre entreprise de façon à ce qu’elle soit l’option la plus attrayante. Une rémunération globale bien équilibrée est certes un bon point de départ. Toutefois, dans la conjoncture de l’emploi d’aujourd’hui, il faut également trouver des façons originales d’offrir une valeur ajoutée aux employés.

En intégrant des services de gestion financière personnelle à votre régime de rémunération globale, il vous sera plus facile de recruter et de fidéliser des talents supérieurs. En effet, les employés recherchent de plus en plus un équilibre entre les primes professionnelles et les avantages qui améliorent leur qualité de vie. Le moyen tout indiqué pour combler ce besoin est de leur offrir un programme de gestion financière personnelle.

Voici certains avantages des services de gestion financière pour employés clés offerts par T.E. Mirador :

- **Employés de plus haut niveau.** Les candidats les plus brillants sont motivés par des avantages sociaux supplémentaires, et nos services de gestion financière personnelle représentent à cet égard un avantage alléchant.
- **Fidélisation de la main-d’œuvre.** Même si votre régime de rémunération actuel est concurrentiel, vous pouvez accroître votre taux de rétention en proposant à vos employés clés des services à valeur ajoutée.
- **Rendement mieux ciblé.** Libérés des soucis liés à la gestion de leurs finances personnelles, vos employés peuvent davantage se consacrer à leur travail et à la croissance des profits de l’entreprise.
- **Meilleure qualité de vie.** En veillant à la gestion des finances de vos employés, nous leur facilitons la vie, ce qui se traduit par un bien-être accru et une plus grande loyauté.

UNE NOUVELLE FAÇON DE CONCEVOIR LA RÉMUNÉRATION



> En intégrant nos services de gestion financière pour employés clés à votre régime de rémunération, vous profitez d'un atout de taille à un coût relativement faible.

T.E. Mirador – On vous aide à prendre soin de vos employés

Depuis plus de 35 ans, T.E. Mirador offre une expertise financière objective aux cadres et aux autres employés de haut niveau du Canada. En vous associant à nous, vos employés clés recevront des conseils financiers personnalisés se rapportant aux trois grands domaines suivants :

1. **Planification financière intégrée** touchant à pratiquement toutes les facettes de l’investissement, de la planification de la retraite, de la protection financière, de la planification successorale, etc.
2. **Services de transition** visant à soutenir les employés confrontés à des transitions de vie importantes comme la retraite ou la perte d’un être cher, ou encore un licenciement.
3. **Services-conseils pour mobilité internationale**, permettant aux employés de composer avec les règles fiscales et financières complexes à leur entrée ou à leur départ du Canada.

ÉTUDE DE CAS : T.E. Mirador organise de façon efficace les finances d'un cadre supérieur

Jean, 45 ans, vient d'entrer au service d'une importante société pharmaceutique à titre de vice-président principal des ventes et du marketing. Au cours de son mandat précédent, Jean était trop pris par ses occupations professionnelles et familiales pour faire de l'ordre dans ses finances personnelles. Toutefois, puisque son nouvel employeur offre à ses employés clés les services de gestion financière de T.E. Mirador, Jean pourra désormais compter sur l'expertise d'un de nos conseillers financiers, qui examinera sa situation financière en profondeur.

Placements

Lorsque nous avons rencontré Jean, sa situation en matière de placements était particulièrement complexe. Il détenait des fonds dans un compte de placement de même que des REER ordinaires et deux REER immobilisés distincts dans lesquels était investi son fonds de retraite d'anciens employeurs. En outre, il traînait toujours des options d'achat d'actions non exercées liées à son ancien poste tout en ayant l'intention de participer au régime de retraite et au régime d'options d'achat d'actions de son nouvel employeur.

Notre stratégie visait d'abord à ce que Jean comprenne bien ses placements malgré leur complexité, puis à simplifier la situation le plus possible. Nous avons rapidement constaté que Jean courait le risque d'être trop dépendant d'une catégorie d'actif en raison du manque de coordination entre ses divers placements.

Pour corriger la situation, nous lui avons suggéré de regrouper ses divers comptes de placement et de mieux équilibrer la composition de son actif afin de respecter davantage ses objectifs de placement personnels et sa tolérance au risque. Nous avons également mentionné à Jean qu'en raison de sa participation au régime d'options d'achat d'actions, il détiendra en bout de compte un grand nombre d'actions de son nouvel employeur. Il sera donc important qu'il prenne des précautions afin que la composition de son actif demeure équilibrée dans les années à venir.

Nos services de planification financière comprennent ce qui suit :

- Définition des objectifs personnels
- Planification fiscale
- Planification des placements
- Planification en matière d'options d'achat d'actions
- Planification en matière d'assurance
- Planification de la retraite
- Planification successorale
- Préparation des déclarations de revenus

Options d'achat d'actions

En examinant la rémunération globale de Jean, nous avons remarqué que l'émission d'options d'achat d'actions de son nouvel employeur pouvait entraîner par inadvertance des conséquences fiscales défavorables. En proposant une simple modification de procédure, nous avons permis à Jean de réduire ses impôts à payer de près de la moitié.

Assurances et avantages sociaux

L'analyse de l'assurance vie de Jean nous a réservé toute une surprise : la police indiquait comme bénéficiaire son ex-conjointe et non sa conjointe actuelle! Le fait que cette erreur ait été repérée et corrigée a permis à la famille de Jean d'être bien protégée et d'éviter des conséquences désastreuses advenant son décès inattendu.

Planification successorale

Une des priorités principales de Jean sur le plan de son patrimoine était de léguer le chalet familial à ses deux fils. L'analyse de sa situation a toutefois mis en lumière un obstacle potentiel. En effet, ses fils pourraient se retrouver avec une facture fiscale salée s'ils devaient hériter de la propriété familiale. Nous avons donc conseillé à Jean de modifier sa stratégie d'assurance afin que sa succession ait accès aux sommes nécessaires pour régler cette obligation. Ses fils et ses petits-enfants pourront ainsi profiter du chalet pendant de nombreuses années.

Fiscalité

Aux prises avec une situation financière complexe, c'est avec soulagement que Jean a appris que T.E. Mirador pouvait se charger de sa planification fiscale et de la préparation de ses déclarations de revenus. Grâce à ces services, Jean tire pleinement profit d'une saine planification fiscale, et lui et son employeur ont l'esprit tranquille en sachant que tout est en règle avec l'Agence du revenu du Canada puisque les déclarations sont bien préparées et envoyées dans les délais prescrits.

Depuis sa rencontre avec T.E. Mirador, Jean a une vision claire de ses finances personnelles. Il a mis en œuvre un plan intégré visant à mettre de l'ordre dans sa situation financière pour mieux combler ses besoins, ce qui s'est traduit par une tranquillité d'esprit précieuse, profitable à la fois pour Jean et pour son employeur.

ÉTUDES DE CAS : T.E. Mirador soutient des cadres et leur famille lors des événements importants de leur vie

Le bien-être personnel et le rendement professionnel des employés peuvent être affectés par divers événements importants de leur vie comme un décès, un divorce ou encore l'approche de la retraite. T.E. Mirador aide les employés, et par le fait même leurs employeurs, à gérer ces transitions de façon plus efficace, atténuant ainsi les risques tout en optimisant les possibilités. Voici trois exemples.

Étude de cas no 1 – Un virage professionnel

Marc, 41 ans, était le vice-président principal d'une importante société de télécommunication lorsqu'un concurrent en plein essor lui a offert le poste de président et chef de la direction de l'entreprise. Au moment de notre rencontre, il avait de la difficulté à peser le pour et le contre de ce nouveau défi et ne savait pas s'il était prêt à renoncer à la sécurité de son poste dans une entreprise bien établie.

Nous nous sommes donc assis avec Marc pour évaluer la rémunération globale offerte à la fois par son employeur actuel et par son employeur potentiel. Nous lui avons présenté une comparaison détaillée du salaire de base, des bonis, des options d'achat d'actions, des régimes de retraite, des avantages sociaux en matière de santé et des autres mesures incitatives. Grâce à notre analyse approfondie sur 30 ans fondée sur des estimations financières prudentes, Marc a pu comparer l'incidence des deux scénarios sur son avenir.

Avec tous ces calculs détaillés en main, Marc a par la suite fait un choix professionnel judicieux fondé sur les faits, évitant ainsi de s'en remettre uniquement à la spéculation. Notre analyse a également fourni à l'employeur de Marc une comparaison sur la base de paramètres communs de son régime de rémunération et de celui son concurrent, ce qui lui procurera un atout précieux pour recruter et fidéliser des cadres chevronnés comme Marc.

Étude de cas no 2 – Un décès inattendu

Giselle est devenue veuve à 36 ans à la suite du décès subit de son mari qui occupait le poste de vice-président d'une firme de services financiers. Puisque Giselle n'avait jamais eu à s'occuper des finances familiales, elle se sentait désemparée face aux difficiles décisions qu'elle devait désormais prendre seule.

Nous avons rapidement rencontré Giselle afin de stabiliser sa situation. Nous avons d'abord payé les factures urgentes, tout en nous assurant qu'elle aurait des fonds suffisants

pour combler ses besoins immédiats, puis nous avons réglé les problèmes pressants liés à l'assurance vie de son mari et aux prestations offertes par son employeur.

Au cours de notre examen, nous nous sommes aperçus que les options d'achat d'actions du mari de Giselle venaient à échéance dans moins de 90 jours, et nous avons rapidement régularisé cette situation qui n'avait pas été décelée. Nous avons également communiqué avec son comptable afin de diminuer la facture fiscale de Giselle et de régler la succession de son mari avec efficacité et dans les meilleurs délais.

En répondant à ses besoins immédiats, T.E. Mirador a permis à Giselle de vivre son deuil sans subir un stress supplémentaire. Le moment venu, nous avons également examiné avec Giselle certaines de ses préoccupations à plus long terme, notamment le placement de son héritage, la définition d'un nouveau plan financier et la décision de vendre ou non le foyer conjugal.

Étude de cas no 3 – Une retraite à préparer

À 55 ans, William est le directeur principal d'une entreprise de camionnage. Il veut prendre sa retraite à 60 ans, mais n'est pas certain que son actif lui permettra de maintenir son rythme de vie actuel après avoir quitté le marché du travail. Il nous a donc demandé de lui présenter un compte rendu clair de sa situation financière.

En nous penchant sur ses finances, nous avons découvert que William investit depuis longtemps son argent de façon trop prudente. Par conséquent, son actif n'affiche pas la croissance voulue pour lui permettre de couvrir toutes ses dépenses une fois à la retraite. C'est pourquoi nous lui avons recommandé de repousser son départ à la retraite à 65 ans et d'investir son actif avec un peu plus d'audace afin de réaliser des gains plus substantiels. Nous avons également fait des prévisions quant au revenu nécessaire pour que la retraite de William réponde à ses objectifs, et nous lui avons proposé quelques stratégies (notamment qu'il déménage dans une maison moins grande) pour améliorer sa situation financière.

Lorsque son départ à la retraite sera imminent, William pourra de nouveau faire appel aux services de T.E. Mirador afin de définir une stratégie financière qui optimisera ses économies personnelles et le régime de pension de son employeur. Il s'assurera ainsi qu'après avoir quitté le marché du travail, il recevra toute sa vie des rentrées de fonds régulières.

Grâce à T.E. Mirador, chacun de ces employés a eu l'occasion de définir ses priorités, de prendre des décisions judicieuses et de gérer les risques de façon optimale. Ils ont eu l'assurance d'avoir été bien conseillés et encadrés, et leurs employeurs ont eu l'esprit tranquille, sachant qu'ils avaient agi au mieux des intérêts de leur personnel.

Nos services de transition comprennent ce qui suit :

- Services-conseils en réorientation de carrière
- Services-conseils pour les survivants
- Services-conseils en matière de retraite
- Conseils en cas de licenciement

ÉTUDE DE CAS : T.E. Mirador s'occupe des finances personnelles d'un cadre muté à l'étranger

Vice-présidente principale du marketing d'une grande maison d'édition canadienne, Christine, 48 ans, a été mutée en Europe pour une période indéterminée afin d'y mettre sur pied une succursale. Afin de l'aider à s'y retrouver dans les dédales financiers et fiscaux d'un déménagement à l'étranger et d'un retour éventuel au pays, l'employeur de Christine lui a offert le soutien de T.E. Mirador.

Statut de non-résident

Puisque Christine et sa famille allaient désormais vivre dans un pays où le taux d'imposition est inférieur à celui du Canada, nous lui avons recommandé de demander le statut de non-résident. Ainsi, Christine pourrait profiter du taux d'imposition de son nouveau pays de résidence et ne plus être assujettie à l'impôt canadien.

Nous avons conseillé Christine quant aux critères à respecter pour être considérée comme un non-résident, ce qui s'est par exemple traduit par la cession de certains placements, l'annulation de ses cartes de crédit, la fermeture de ses comptes bancaires, la renonciation à son permis de conduire et à sa carte d'assurance-maladie, et la vente ou la location de sa résidence principale. Nous avons également pris soin de communiquer avec l'Agence du revenu du Canada afin de veiller au traitement complet et adéquat de la demande de Christine.

Même s'il y a eu quelques obstacles à surmonter avant que Christine n'obtienne ce statut, nos conseils lui ont permis de tirer parti des conditions plus favorables de la nouvelle administration fiscale tout en n'ayant pas d'impôt à payer au Canada. En devenant un non-résident, Christine a considérablement réduit son fardeau fiscal à long terme.

Autres occasions fiscales

À titre de non-résidents, Christine et Paul, son mari, ont été autorisés à conserver leurs placements REER au Canada. Paul n'envisageant pas de gagner un revenu à l'étranger, nous avons pris les mesures nécessaires pour qu'il puisse retirer régulièrement des fonds de son REER. Puisque les retraits respectaient le seuil prescrit, Paul n'a eu aucun impôt à verser sur ce revenu.

Christine détenait également des placements non enregistrés au Canada. Comme elle était considérée comme un non-résident, elle a pu investir des fonds dans certaines obligations du gouvernement du Canada sans que les intérêts gagnés soient assujettis à l'impôt. De plus, nous avons communiqué avec le courtier de Christine en Europe afin de l'aider à choisir les meilleurs titres et à planifier les ventes et les achats de façon efficace sur le plan fiscal.

Lorsque Christine et Paul demeuraient au Canada, la plupart des actifs financiers du couple étaient au nom de Christine. Toutefois, nous avons avisé le couple qu'en vertu de leur nouvelle administration fiscale, Christine était autorisée à « donner » plusieurs de ces actifs à Paul. À leur retour au Canada, cette nouvelle répartition des actifs les a aidés à fractionner leurs revenus de placement de façon plus égale et à réduire leur facture fiscale globale.

Quand Christine était à l'étranger, les options d'achat d'actions de son employeur sont devenues acquises, générant un profit latent substantiel. Après analyse des diverses options fiscales, nous lui avons conseillé de reporter la levée de ses options jusqu'à son retour au Canada puisque le traitement fiscal des gains ainsi réalisés y serait plus favorable qu'à l'étranger.

Planification successorale

Nous avons correspondu avec des experts juridiques et des professionnels en fiscalité et en assurance du nouveau pays de résidence de Christine afin de demander leur avis quant aux changements à apporter pour que sa planification successorale demeure adéquate pendant son séjour à l'étranger.

De retour au pays

Après quelques années à l'extérieur du pays, Christine nous a informés qu'elle envisageait de revenir s'installer au Canada en novembre. Nous lui avons toutefois recommandé de reporter son déménagement au mois de janvier afin qu'elle puisse profiter des avantages fiscaux liés au statut de non-résident pendant les deux derniers mois de l'année d'imposition canadienne. Nous avons également conseillé Christine et son employeur pour rajuster sa rémunération globale afin de compenser le fait qu'elle serait assujettie à un taux d'imposition plus élevé à son retour. Grâce à nos conseils, Christine et Paul ont pu reconstituer leurs assises financières dès leur retour en sol canadien.

Christine et son employeur ont été rassurés de savoir que des erreurs coûteuses seraient évitées et que Christine tirerait profit de mesures financières et fiscales avisées pendant son séjour à l'étranger. Qu'elle soit au Canada ou ailleurs, Christine pourra compter sur T.E. Mirador si jamais elle a besoin de conseils de nature similaire à l'avenir.

Nos services-conseils relatifs à la mobilité internationale comprennent ce qui suit :

- Conseils liés à l'arrivée au Canada ou au départ du pays
- Obtention du statut de non-résident
- Analyse des occasions fiscales
- Péréquation
- Communication avec l'ARC
- Soutien sur une base continue

Depuis plus de 35 ans, T.E. Mirador aide des particuliers et leurs familles, des entreprises et des employés à atteindre leurs objectifs au moyen d'un processus de gestion de patrimoine intégrée qui comprend des solutions de placement sur mesure, la protection d'actif, la minimisation de la facture fiscale, l'optimisation de la planification successorale ainsi que l'éducation financière.

En travaillant en collaboration avec T.E. Mirador, vous permettrez à vos employés clés de porter toute leur attention aux besoins de l'entreprise, en les assurant que leurs finances personnelles sont bien gérées. Nos équipes d'experts peuvent vous aider à attirer, retenir et récompenser vos employés clés en leur dispensant des conseils allant de la planification financière et fiscale à la planification de retraite ou aux conseils en placement.

T · E · M I R A D O R

E NOS STRATÉGIES, SOURCE DE VOTRE PROSPÉRITÉ DEPUIS 1972